

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Conseil Syndical

Session du 24 juin 2026

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Luc BERTHOUD, Président. La séance a été publique.

Etaient présents : Jimmy BAABAA - Luc BERTHOUD - Vincent BOULNOIS - Florence BOURGEOIS - Anne CHATILLON - Gérard CLERC - Lionel DARBON - Eric DELHOMMEAU - Julien DONZEL - Isabelle DUNOD - Jean-Paul FAURE - Carole FLENET - Nathalie FONTAINE - Thomas JAUSOIN - Nicolas MERCAT - Yves MERCIER - Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX - Nathalie SCHMITT - Brigitte TOUGNE-PICAZO - André VERDU -

Excusés : Grégory BASIN - Aloïs CHASSOT - Jean-Marc DRIVET – Sylvaine FLEURIAU - Florian MAITRE - Cécile MERIGUET – Franck MORAT - Thierry REPENTIN -

Pouvoirs : Olivier ROGNARD à Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 21

Secrétaire de séance : Jimmy BAABAA

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Thierry MAILLAND - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 18 juin 2026

Délibération N° C26-36

PAE LA CASSINE

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ACCÈS

POUR LA SNCF DANS LA ZAC DE LA CASSINE

Rapport au Conseil Syndical

Vincent BOULNOIS, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Cassine à Chambéry.

Chambéry-Grand Lac économie porte un projet de renouvellement urbain dans le quartier de La Cassine, à Chambéry, pour un projet de nouveau quartier mixte tertiaire, habitat et commerces. La part du tertiaire reste majoritaire.

Dans le cadre de ce projet, un marché de travaux de déplacement de l'accès des ateliers du technicentre SNCF situé actuellement chemin de la Rotonde et au droit du futur lot T3, côté rue

du Docteur Vernier : rampe et soutènement associé, dévoiement des réseaux, réagencement des parkings des ateliers.

La consultation lancée en février 2025 a abouti à l’attribution de la tranche ferme des travaux au groupement d’entreprises EIFFAGE RCE / SAS SESA Agence PRB, pour un montant de 284 321,30€ HT.

Des travaux supplémentaires de réseaux ont été occasionnés à la suite au délai pris par la SNCF dans sa décision de relocalisation de ses anciens bungalows, situés sur la parcelle BT08, plus au Sud.

Cette situation a entraîné l’arrêt des travaux du marché cité dans cette délibération.

Afin de permettre la réalisation des travaux modificatifs supplémentaires au marché, il est nécessaire d’intégrer un avenant au marché initial.

Compte tenu des seuils des marché publics, cet avenant d’un montant de 34 766 € HT a été présenté en commission d’appel d’offre de Chambéry-Grand Lac économie du 12 juin 2026 qui a validé le principe et le montant de cet avenant.

Le montant de cet avenant sera plus que compensé par des pénalités de retard de libération du site des bungalows, et la SNCF doit solder cette pénalité avant toute reprise du marché de travaux pour l'aménagement d'un nouvel accès pour la SNCF dans la ZAC de la cassine.

Le montant du marché actualisé est donc modifié ainsi :

Montant du marché initial	284 321,30 € HT	
Avenant n° 1	+ 34 766,00 € HT	Travaux complémentaires pour UTM SNCF : Travaux complémentaires pour ateliers SNCF : Travaux complémentaires marché de base :
Nouveau montant du marché	319 087,30 € HT	

✓ Vu la décision de la Commission d’Appel d’Offres du 12 juin 2026,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

Article 1 : Valide le montant de l’avenant n° 1 de 34 766,00 € HT au groupement d’entreprises EIFFAGE RCE / SAS SESA Agence PRB.

Article 2 : Autorise le Président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents relatifs à ce marché.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 24 juin 2026.


Luc BERTHOUD
Président